



DELIBERATION N° M-2023-0016 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/04/2023

L'an deux mille vingt-trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme BARTHET Delphine, Mme BERTHOLINO Michèle, M. BLASER Michel, M. BUFFAUT Julien, Mme GROS Céline, M. LACROIX Régis, M. MIELLIN Charles, M. RAGEOT Michel

Procurator(s) :

Mme MORNICO Sonia donne pouvoir à Mme BARTHET Delphine,
Mme REVY Julie donne pouvoir à Mme BERTHOLINO Michèle

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. GANEVAL Franck, Mme MORNICO Sonia, Mme REVY Julie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Michèle BERTHOLINO

Date de convocation

01/04/2023

Date d'affichage

01/04/2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

24/04/2023

et publication du :

24/04/2023

FINANCES – Approbation de devis projet PARE-FEU

- ONF : Création d'une bande pare-feu sous le lotissement du Mont du Cerf

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le devis de l'ONF pour la création d'une bande pare-feu en forêt communale de MAISOD sous le lotissement du Mont du Cerf à la somme de 41 700.00 € ht (soit 50 040.00 € ttc)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de retenir le devis de l'ONF à la somme de 41 700.00 € ht.

- TELLA : Création d'une bande pare-feu à MAISOD sous Neige & Plein Air

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le devis de la société TELLA ENVIRONNEMENT pour la création d'une zone pare-feu d'environ 4 500 m² à MAISOD sous Neige et Plein Air, à la somme de 1 500.00 € ht (soit 1 800.00 ttc).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de retenir le devis de la société TELLA ENVIRONNEMENT à la somme de 1 500.00 € ht.

Monsieur le Maire informe rappelle à l'assemblée qu'une demande de subvention FONDS VERT a été déposée en date du 22 mars 2023.

Envoyé en préfecture le 25/04/2023

Reçu en préfecture le 25/04/2023

Publié le

ID : 039-213903073-20230411-M_2023_0016-DE

S²LOW

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MAISOD

Le Maire,



COMMUNE DE MAISOD

Mairie - 230, route du Pont de la Pyle - 39260 MAISOD
Tél. 03.84.42.32.46 – mairie@maisod.fr